

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

L'EQSP ÉLARGIT SON MANDAT AUX MALADIES ENDÉMIQUES

Mission de l'EQSP

La mission de l'EQSP est de travailler, de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine:

- à la prévention,
- la préparation et
- l'intervention

contre des maladies porcines ciblées afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise.

Mandat

À ce jour, les maladies ciblées dans le mandat de l'organisation ont été limitées aux maladies à déclaration obligatoire auprès du gouvernement fédéral (ex. fièvre aphteuse, peste porcine, etc.) dans le cadre d'un plan d'urgence spécifique et à certaines maladies émergentes. Dans ce dernier cas, la diarrhée épidémique porcine (DEP) a été ajoutée au mandat de l'EQSP dès sa création en juin 2013, puis le deltacoronavirus porcin (DCVP) en mars 2014 et finalement le *Senecavirus A* (SVA) en mars 2017. Pour réaliser ce mandat sur les maladies émergentes, l'EQSP a développé des stratégies de prévention et de contrôle. Au niveau du contrôle, l'EQSP a un plan d'intervention pour les cas de DEP et de DCVP et un deuxième plan d'intervention adapté au SVA.

Nouveau mandat sur les maladies endémiques

Depuis de nombreuses années, le secteur porcin québécois a fait face à plusieurs défis avec de nouvelles maladies qui sont devenues endémiques dans le cheptel (p.ex. : SRRP). Ces maladies génèrent des pertes économiques récurrentes importantes et affectent ainsi la compétitivité de notre secteur. La présence de ces maladies nous oblige aussi à avoir plus souvent recours aux antibiotiques pour soigner nos animaux, mais dans le même temps l'usage des antibiotiques fait maintenant partie d'un débat sociétal important en lien avec les risques d'antibiorésistance et donc d'un impact potentiel sur la santé humaine.

Au cours des dernières années, de nombreux efforts ont été déployés pour la santé porcine que ce soit dans le cadre des travaux de la Table filière porcine ou par des projets de veille sanitaire et des groupes de contrôle régionaux particulièrement pour le SRRP. D'ailleurs, pour cette maladie, une réflexion impliquant des représentants des divers maillons de la filière a été amorcée au cours des derniers mois et a mené à un consensus sur la pertinence d'avoir une structure de gouvernance-coordination provinciale. C'est dans ce contexte que les partenaires de la filière ont jugé pertinent de tirer profit des structures existantes et qu'une proposition a été soumise à l'EQSP d'élargir son mandat aux maladies endémiques incluant les initiatives en cours pour un meilleur contrôle du SRRP.

Le dossier a été reçu et discuté aux réunions des 3 mars et 19 mai dernier du conseil d'administration de l'EQSP. Il a finalement été convenu que l'EQSP élargisse son mandat afin de « **coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie provinciale visant le rehaussement général du statut sanitaire des troupeaux porcins québécois, en vue d'une meilleure réponse aux préoccupations évolutives des marchés et d'une amélioration de la compétitivité de la filière porcine** ».

La structure administrative de l'EQSP restera essentiellement la même, mais ce nouveau mandat exigera l'ajout d'un nouveau coordonnateur dédié aux enjeux des maladies endémiques. Cette responsabilité sera assumée par une ressource des Éleveurs de porcs du Québec qui se rapportera au conseil d'administration de l'EQSP en lien avec ce nouveau mandat.

Une des premières tâches du conseil d'administration sera d'assumer la gouvernance-coordination provinciale souhaitée sur le dossier du SRRP en complémentarité et en appui des structures existantes. Il reste cependant encore beaucoup de travail à faire afin de préciser les limites des rôles et responsabilités de même que du fonctionnement de l'EQSP en rapport avec ce nouveau mandat des maladies endémiques. Ces éléments pourront se définir graduellement au cours des prochains mois et même des prochaines années.